

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

QUATRIÈME VOLUME. — ANNÉE 1870.

no 1. — JANVIER.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le marquis d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. ODENT, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.
Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.
Secrétaire-général : M. THIRION.
Secrétaires : MM COSSIN. — BRUIET.
Trésorier : M. MOUY.
Bibliothécaire-Archiviste : M. CABOT.
Présidents des Comités : MM. LETUPPE. — BARRÉ. — CHANTRIER.
— VINET.
Jardinier-professeur de la Société : M. DUBARLE.

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE M^{me} VEUVE DURIEZ
RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.

COMITÉ CONSULTATIF.

Section de Baron : M. Daguet fils.
Section de Béthisy : M. Turlin.
Section de Betz : M. de Fosseux.
Section de Chamblly : M. Griffé.
Section de Chantilly : MM. A. Péan.
de la Fargue.
Section de Crépy : MM. Blérye.
Lefèvre-Ballédent.

Section d'Ermenonville : M. Thiénaud fils.
Section de Morienval : M. Pluche.
Section de Nanteuil : M. Dubois fils.
Section de Pont : MM. Soualle.
Daumalle.
Section de Précy : M. Mennessier.
Section de Senlis : MM. Tassin.
Deslandes.

Bureaux des Sections.

SECTION DE BARON.

Président d'honneur : M. le baron de Morell.

Président : M. Vramant.
Vice-Président : M. Boland.
Secrétaire : M. Boucher.
Trésorier : M. Chapelle.

SECTION DE BÉTHISY.

Président d'honneur : M. le comte de Lavaulx.

Président : M. le docteur Leclercq.
Vice-Président : M. Mary.
Secrétaire : M. Vaillant.
Trésorier : M. Lavacquery.

SECTION DE BETZ.

Président d'honneur : M. le vicomte Héricart de Thury.

Président : M. Roblin fils.
Vice-Président : M. Triboulet.
Secrétaire : M. Falschlunger.
Trésorier : M. Delaistre.

SECTION DE CHAMBLY.

Président d'honneur : M. D. Marquis.

Président : M. Hadancourt.
Vice-Président : M. Bourboin.
Secrétaire : M. Heu.
Trésorier : M. Locque (Auguste).

SECTION DE CHANTILLY.

Président : M. Petit.
Vice-Présidents : MM. X. Lefebvre.
Masson.

Secrétaire : M. Domart.
Vice-Secrétaire : M. Eug. Lefèvre.
Trésorier : M. Blary.

SECTION DE CRÉPY.

Présidents d'honneur : MM. Picard.
Dambry.

Président : M. Audebert.
Vice-Présidents : MM. Blérye.
Lefèvre-Ballédent.

Secrétaire : M. le docteur Bourgeois.
Vice-Secrétaire : M. Desjardins.

SECTION D'ERMENONVILLE.

Présidents d'honneur : MM. le marquis de Girardin.

Président : M. Martin.
Vice-Président : M. Gaillet.
Secrétaire : M. Gosset.
Trésorier : M. Vigneron.

SECTION DE MORIENVAL.

Présidents d'honneur : MM. Damainville
Robiche.

Président : M. Geffroy.
Vice-Président : M. Coutard.
Secrétaire : M. Ladague.
Vice-Secrétaire : M. Carandas.
Trésorier : M. Lesage.

SECTION DE NANTEUIL.

Président : M. Lemaire.
Vice-Présidents : MM. Lamiche.
Rudet père.

Secrétaire : M. Jourdain.
Vice-Secrétaire : M. Dupontroué.
Trésorier : M. Coulon (Constant).

SECTION DE PONT.

Présidents d'honneur : MM. de Verneuil.
Marin.

Président : M. Lessieux.
Vice-Présidents : MM. Leclerc.
Palmer.

Secrétaire : M. Meunier.
Vice-Secrétaire : M. Delamotte.
Trésorier : M. Laverge.

SECTION DE PRÉCY.

Président d'honneur : M. Toupie.
Président : M. Gervais.
Vice-Président : M. Auchois.
Secrétaire : M. Quentier.
Trésorier : M. Quillet.
Trésorier : M. Tassart.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

2029

CB :

3021

SHAS



00000003071

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)



SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

IV^e VOLUME — ANNÉE 1870

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE MADAME VEUVE DURIEZ

3 BIS, RUE NEUVE-DE-PARIS.

SOCIÉTÉ

ANONYME

DE

DE

DE

DE

DE

AVERTISSEMENT.

Avec ce quatrième volume, le Bulletin de la Société commence une série nouvelle.

Le Comité consultatif, éclairé par plus de trois années d'expériences, a cru devoir en modifier la forme, dans le double but de réaliser une économie importante, et d'en rendre la lecture plus facile à tous nos sociétaires.

Pour cela, il a supprimé la couverture de couleur, dont le papier coûtait trop cher, et qui, pour chaque bulletin, exigeait un tirage à part.

D'un autre côté, on a fait choix d'un caractère plus gros, et les marges plus larges se prêteront mieux à la reliure. Dans ce but encore le bulletin continuera à être divisé par volumes, dont chacun contiendra désormais deux années, et présentera une masse de près de 500 pages.

Néanmoins, afin que son utilité ne soit pas amoindrie, un numéro supplémentaire, publié de temps en temps, comblera la légère réduction causée par ces modifications. Le premier de ces numéros supplémentaires, qui paraîtra avant le numéro de février, contiendra la liste générale des membres de la Société et son nouveau Règlement.

En remerciant ceux de nos collègues dont le zèle a contribué à fournir aux précédents volumes des articles instructifs, le Comité consultatif fait un nouvel appel à ces collaborateurs désintéressés, et leur rappelle qu'apporter au fonds commun le tribut de notre savoir et de notre expérience, c'est faire plus pour la Société que lui apporter celui de nos cotisations.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la Séance du 9 Janvier 1870.

PRÉSIDENCE DE M. VATIN.

La séance est ouverte à deux heures. — M. Bruet remplit les fonctions de Secrétaire-général.

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

M. Testart, jardinier chez M. de Caix, dépose sur le bureau une botte d'Asperges; — mention honorable.

M. Cossin donne lecture des noms de deux personnes présentées à la dernière séance pour faire partie de la Société, et qui sont admises à l'unanimité.

La correspondance contient les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Senlis, annonçant que M. le Préfet de l'Oise a approuvé les modifications apportées par la Société aux Statuts et Règlement.

En conséquence, les élections du Bureau central se feront dans les Sections lors de leurs premières réunions, et à Senlis pendant la Séance du 6 mars.

2° Une lettre de M. le docteur Bourgeois, donnant la liste des trente Sociétaires présentés à la Séance de décembre à Crépy.

3° Une lettre de MM. Robineau, fabricants de médailles, demandant un nouveau délai pour livrer les médailles qui leur ont été commandées.

3° Les procès-verbaux des sections (séances de décembre 1869).

4° Le tableau des fruits à cultiver dans le canton de Betz, par M. de Fosseux, maire de Betz.

Le Secrétaire annonce qu'à la prochaine séance il sera procédé à la nomination d'une commission chargée de faire le dépouillement des tableaux relatifs à l'enquête sur les meilleures variétés de fruits à cultiver, et fait un dernier appel à ceux des Sociétaires qui pourraient fournir des renseignements utiles.

5° La collection de six tableaux coloriés d'histoire naturelle populaire, représentant les oiseaux et insectes utiles et nuisibles à l'horti-

culture ; le prix des six tableaux est de 2 francs 40 centimes. MM. les Sociétaires qui désirent se les procurer peuvent se faire inscrire au Secrétariat, et ils les recevront en échange de la somme ci-dessus indiquée.

6° Note de M. Hennequin sur la culture du Pommier et du Poirier.

Le Secrétaire dépose sur le Bureau les bulletins et les journaux des Sociétés correspondantes :

1° Le numéro de novembre de la Société impériale et centrale de France, contenant avis de M. le Président de la Société de Soissons que la commission chargée d'étudier le procédé de M. Jacquemin continue son travail.

2° Les numéros 7, 8 et 9 de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise.

3° Le numéro d'octobre de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Senlis.

4° Le numéro de novembre de la Société d'horticulture de Soissons.

5° Le Bulletin du 15 décembre de la Société des agriculteurs de France.

6° Les Annales de la Société horticole de Troyes, pour septembre et octobre 1869.

7° Le Bulletin de décembre 1869 de la Société d'horticulture de Beauvais.

8° Le Bulletin de décembre 1869 de la Société d'horticulture de Clermont.

9° Les numéros des 5 et 20 décembre 1869 du *Journal de l'Agriculture*.

10° *L'Apiculteur*, Bulletin de janvier 1870. Ce bulletin annonce que M. Chapron, instituteur à Feigneux, a obtenu une prime de 25 francs et un rappel de médaille pour son zèle à propager l'apiculture, et M. Lefèvre, instituteur à Mortefontaine, un rappel de médaille pour le même motif.

Les renseignements extraits de ces publications et les observations auxquelles ils ont donné lieu sont l'objet d'un article spécial du Bulletin de ce jour.

M. Bruet rend compte des décisions prises par le Comité consultatif.

1° Les médailles qui devaient être expédiées au Secrétaire pour la

Séance de ce jour, en ce qui concerne la Section de Senlis, et celles dont la réunion a lieu cette semaine, et le 15 pour les autres Sections, ne sont pas arrivées; le Comité, appelé à prendre une décision sur le retard, a consenti à accorder à MM. Robineau une dernière remise au 20 janvier, ainsi qu'ils le demandent par la lettre dont il est donné lecture, et donne tous pouvoirs au Bureau pour agir contre ces fournisseurs s'il le juge convenable. Quelques Sociétaires font observer avec raison que ce retard est préjudiciable aux intérêts de la Société, et demandent que, tout en acceptant cette proposition, le Bureau active la remise des récompenses. Cette proposition est adoptée.

2° Les livres qui auraient dû être décernés pour rappel de médailles n'ayant pu être reliés et gravés à cause des fêtes du 1^{er} janvier, le Comité décide que désormais les acquisitions d'ouvrages horticoles seront faites en septembre et remises de suite aux relieurs, afin que le nom seul du lauréat soit à graver en décembre; de cette manière les retards ne seront plus à craindre.

3° Des réclamations nombreuses ayant été faites à propos du Bulletin dont les caractères semblent petits et serrés, et la dépense d'impression à 24 pages étant fort élevée, le Bureau a soumis au Comité, qui l'a approuvé, un nouveau projet de composition du Bulletin, qui serait désormais tiré à 4,000 exemplaires comme précédemment, mais à une feuille et demie, couverture comprise, soit 20 pages de texte, et la couverture pareille au papier du tirage; les caractères numéro 10 seraient remplacés par du numéro 11. Le prix du Bulletin mensuel serait ainsi réduit de 193 francs à 135 francs. M. Bruiet fait passer sous les yeux des Sociétaires une feuille imprimée d'un côté en caractères anciens, de l'autre en caractères numéro 11. M. Tassin et quelques Sociétaires font observer qu'il serait bon de ne pas réduire le nombre des communications intéressantes qui font le mérite de notre publication, et proposent, pour obtenir ce résultat, de supprimer la nomenclature des fruits et légumes apportés aux séances; M. Cuvillier fils fait observer que bien souvent le mérite d'un fruit ou d'un légume réside dans l'époque de son obtention ou de sa conservation; l'Assemblée approuve la proposition du Comité, à condition que la nomenclature des apports sera supprimée, et que les fruits, fleurs, outils ou légumes ne seront mentionnés spécialement aux procès-verbaux que lorsque ces objets auront un mérite particulier. MM. les Secrétaires des Sections seront invités à signaler ces demandes

d'insertion au Bulletin, et à noter les observations auxquelles les apports donneront lieu.

M. le Président demande si, en présence de la discussion qui vient de se présenter, il n'y aurait pas à apporter à l'organisation de nos séances une amélioration qui les rendrait plus utiles et plus intéressantes; il propose d'étudier le projet de mettre à l'étude des questions horticoles qui seraient discutées dans les Sections un mois après leur mise à l'ordre du jour. Cette proposition semble obtenir l'assentiment d'un grand nombre de Sociétaires et sa solution est ajournée à la prochaine réunion.

4° M. Vinet, désigné pour traiter avec M. Payen pour la confection d'une planche pour *mentions honorables*, a été délégué afin d'étudier le projet de gravure d'une autre planche pour les *diplômes*; il fera, s'il est possible, son rapport à la première réunion du Comité.

5° L'Exposition annuelle de la Société devant se faire dans la même localité que le Comice agricole, lorsque les éléments nécessaires à une exposition horticole s'y trouvent réunis, le Comité a délégué MM. Bruiet, secrétaire de la Société d'horticulture, et Cagny, secrétaire de la Société d'agriculture, afin de s'entendre avec M. le Maire de Pont, et MM. les Membres du Bureau de la Section de cette ville, pour l'organisation de ce concours qui, dans le cas d'une entente plus que probable, aurait lieu, soit à la fin de mai, soit dans les premiers jours de juin; l'époque ne pouvant être fixée qu'après les courses de Chantilly, afin de concilier les exigences de ces fêtes, qui ne pourraient que se nuire si elles se célébraient le même jour.

6° Les Conférences horticoles étant moins suivies que l'année dernière, et un grand nombre de Sociétaires demandant à ce qu'elles soient faites le soir, le Comité a décidé que tous les samedis, à sept heures du soir, pendant les mois de janvier et février, il y aurait Conférences horticoles dans la salle ordinaire des réunions.

La Section de Pont demandait que des convocations soient adressées aux Sociétaires pour leur rappeler les jours de réunion; le Comité, considérant que le Bulletin mensuel annonce toutes les convocations, que la dépense nécessitée par des convocations particulières, si elle était votée, ne serait pas moindre de 500 francs, puisque chaque Section pourrait réclamer le même avantage, n'adopte pas la proposition. Ces diverses décisions sont adoptées à l'unanimité.

Le Secrétaire propose de nommer le rapporteur chargé d'analyser

les résultats constatés par MM. les Instituteurs, par l'usage de l'engrais de M. Ville; M. Corbie sera engagé à faire ce travail; à ce sujet, sans qu'il puisse être rien préjugé en ce qui concerne les conclusions du rapporteur, un membre dit avoir obtenu un résultat complètement négatif en employant, chez M. Manuel, agent de change, l'engrais Ville pour la culture des betteraves.

M. Bruet recommande, au nom de M. Girodot père, un moyen simple et économique pour détruire l'herbe qui pousse entre les pavés des cours et des jardins; il suffit, pour anéantir cette végétation pendant plusieurs années, d'arroser les parties couvertes de pavés avec de l'eau bouillante saturée de sel en aussi grande quantité que le liquide ne peut dissoudre. M. Girodot ayant eu communication, il y a quelques années, de ce procédé, l'a pratiqué chez M. Turquet, et il a obtenu un résultat tellement satisfaisant qu'il croit devoir le recommander d'une manière toute spéciale.

L'assemblée, sur la proposition de quelques membres du Comité des plantes potagères, décerne à M. Testard une *mention honorable* pour ses Asperges venues sur place, les planches ayant été seulement couvertes de panneaux entourés de réchauds (fumier et feuilles).

M. Cossin lit les noms de quatre personnes présentées pour faire partie de la Société.

La Séance est levée à 4 heures.

Membres admis dans la Séance du 9 Janvier 1870.

MM. BRIMEUR, chez M. Corbin, à Mortefontaine, présenté par MM. Mail-
lard, de Plailly, et Carpentier.

BASSE, chez M. Haquin, à Mortefontaine, présenté par les mêmes.

Résumé des Publications

REÇUES PENDANT LE MOIS DE NOVEMBRE 1869.

Le *Journal d'Agriculture* publie un article de M. Ernest Le Roy, qui recommande l'emploi des cendres noires ou pyriteuses pour préserver des attaques des *vers blancs*; il cite à l'appui de ce moyen un exemple remarquable: Un cultivateur de Cambrai, qui se sert depuis

longtemps des cendres noires dans ses semis de betteraves, vint à en manquer pour terminer l'ensemencement d'un champ ; toute la partie qui avait été privée de cendres fut ravagée par les vers blancs, tandis que les betteraves étaient restées intactes dans l'autre partie du champ.

Le *Petit Bulletin de Montdidier* contient un article de M. Raquet, sur la *taille des arbustes d'agrément* de pleine terre, qui se termine par les conclusions suivantes :

1° Les arbustes qui fleurissent au printemps seront taillés après la floraison. Jamais il ne faut tailler le lilas qu'en mai, après la disparition des fleurs ;

2° Les arbustes qui fleurissent de juin en novembre, sur les pousses de l'année, seront taillés à la fin de l'hiver ou en automne pour obtenir des rameaux florifères à la base des bourgeons. Dans la taille du rosier, une taille trop courte donnerait beaucoup de bois et peu de fleurs ; une taille longue, beaucoup de fleurs l'année de son application, mais peu l'année suivante. La taille en crochet, appliquée avec intelligence, pourrait, dans certains cas, assurer le présent sans sacrifier l'avenir.

Le *Bulletin de la Société de Beauvais* rend compte des observations présentées par M. Delaville le 3 octobre, sur la *culture de l'Aubergeon*. Le *Melon Aubergeon* possède une chair épaisse, rouge, creuse et remplie d'une eau extrêmement abondante avec un jus exquis des plus sucrés et rafraîchissant. La forme du fruit est ovoïde avec des côtes régulières et peu saillantes ; la couleur est d'un vert blanchâtre, jaunissant peu à sa maturité ; dans sa jeunesse il est recouvert d'un duvet rude très-abondant qu'il perd en mûrissant, et le pédoncule se détache irrégulièrement à cette époque, ce qui annonce le moment de sa récolte ; la plante est vigoureuse et rustique. Il recommande cette race aux maraîchers et aux amateurs, pour sa qualité bien supérieure à nos meilleurs cantaloups.

« M. Legrand-Major dit avoir cultivé cette année l'*Aubergeon* dont
« il vante la qualité, et offre des graines afin que les sociétaires qui
« voudront le cultiver puissent comparer et se rendre compte si c'est
« bien la même espèce que celle dont parle M. Delaville. M. Cosson
« offre d'en faire l'essai en 1870. M. Dubarle le cultivera dans le
« jardin de la Société. »

M. Hardy recommande dans le *Journal de la Société d'horticulture*

de *Seine-et-Oise* de préférer pour la *conservation du raisin* les grappes récoltées sur les vieilles vignes, choisies de préférence au haut du mur. la sève plus lentement et mieux élaborée chez les vieux ceps, fournissant au fruit des substances moins aqueuses et plus facilement assimilables.

Les *Annales de la Société horticole de Troyes* recommandent pour la *destruction du puceron lanigère* le procédé suivant : Découvrir les pommiers d'un mètre de diamètre jusqu'à la racine; répandre sur les racines quatre litres environ de chaux hydraulique, et les recouvrir au commencement du printemps avec les terres que l'hiver a bien ameublies.

Le *Bulletin de la Société d'acclimatation* renferme un article de M. le colonel Martin, sur la *caprification du figuier en Kabylie*. La caprification n'est autre chose qu'un moyen de garantir la chute des fruits des figuiers comestibles par le dokar, fruit du caprifigier sauvage, qui donne jusqu'à trois récoltes par an. Le dockar arrivé à sa maturité est recueilli et suspendu aux branches des figuiers femelles; ce fruit sauvage, en se desséchant, laisse échapper une multitude de petits insectes ailés qui s'introduisent dans les fruits de l'arbre sur lequel ils se trouvent, leur donne la vie, la force et les empêchent de tomber. Les Kabyles pratiquent la caprification avec un tel soin que nul, sous peine de 50 fr. d'amende, ne peut vendre de dokar à un étranger, même à un allié, avant que les jardins de la localité soient abondamment pourvus de ce précieux préservatif.

« M. de Maricourt dit que les plantes améliorées par la culture, « tendant à s'éloigner du type primitif, il est bon de les rap- « procher par la fécondation d'un sujet à l'état sauvage, dont le pol- « len possède une vertu fécondante bien supérieure à celle des plantes « cultivées. »

Résumé des Publications

REÇUES PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 1869.

Dans la séance du 25 novembre 1869 de la *Société impériale et centrale*, M. Duchartre signale une note du général Jacobi qui recommande comme excellentes les *étiquettes sur bois* dont on a eu préalablement la précaution de rendre incorruptible la portion qui doit être fichée en terre. La préparation consiste à immerger cette partie de

l'étiquette, pendant 24 à 48 heures, dans une solution d'une partie de sulfate de cuivre pour six parties d'eau. On doit plonger ensuite ces mêmes étiquettes dans du lait de chaux avant d'en faire usage. Après cette préparation, elles se conservent très-bien, car celles qui sont plantées dans le jardin de M. Jacobi, depuis trois années, paraissent être encore en aussi bon état que le premier jour.

M. Forest croit à la bonté de ce procédé, et il n'hésite pas à dire que les étiquettes les meilleures en même temps que les plus économiques sont celles en bois sur lesquelles on écrit simplement avec un crayon ordinaire, après en avoir barbouillé de blanc à l'huile la partie qui doit recevoir l'inscription.

M. Rivière, de son côté, rapporte s'être toujours fort bien trouvé de l'emploi des étiquettes en bois préparées au sulfate de cuivre. Seulement, pour les préparer rapidement, il met la solution de sulfate de cuivre, où elles baignent, dans un chaudron de cuivre, et il la porte presque à l'ébullition. Elles sont ainsi promptement sulfatées. Il a laissé fichées en terre des étiquettes ainsi préparées qu'il a vues encore en très-bon état au bout de douze années; mais il fait observer que la couleur blanche à l'huile dont on les barbouille grossièrement avant d'y écrire au crayon à mine de plomb, disparaît ordinairement au bout de 7 ou 8 ans, de telle sorte que l'inscription en deviendrait illisible. Il est donc essentiel de barbouiller et écrire de nouveau tous les 5 ou 6 ans.

M. Chatin rappelle que ce procédé d'imprégnation est aussi bon pour les piquets et tuteurs. Il en fait souvent usage avec succès. Pour accélérer la pénétration de la solution de sulfate de cuivre, il s'est bien trouvé de placer au soleil, en été, le baquet qui la contenait en même temps que les tuteurs ou piquets à préparer.

Dans la *Revue horticole*, M. Jean Sisley publie un article, reproduit par le *Bulletin de Clermont*, sur les procédés de fabrication économique de l'encre à écrire sur le zinc; voici le procédé: Achetez une petite bouteille d'encre ordinaire, cela vous coûtera 20 centimes; puis allez chez un droguiste acheter quelques grammes de sulfate de cuivre, qui coûte 30 centimes le kilogramme, et mettez en dans votre bouteille d'encre deux morceaux de la grosseur d'une noisette; laissez dissoudre et remuez bien; vous aurez une encre indélébile qui ne coûtera que 25 centimes le flacon. — Lavez bien vos étiquettes de zinc avec du vinaigre avant d'écrire dessus, c'est essentiel.

Le *Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons* publie une notice sur la culture des arbres fruitiers d'après la méthode de Lehérard de Vesoul. M. Lehérard, pénétré de l'avantage qui en résulterait pour les horticulteurs s'ils pouvaient obtenir promptement des fruits sur les poiriers greffés sur franc, a imaginé d'établir des arbres en espalier qui, tout en présentant la régularité nécessaire pour satisfaire l'œil et le goût des amateurs du beau, n'en tiennent pas moins, à un certain point de vue, des arbres à haut vent; voici comment il procède :

La plantation est faite à l'automne avec des sujets de deux, et plus souvent, de trois ans de greffe, ayant déjà de 1 m. 50 à 2 m. de hauteur, bien garnis de branches de la base au sommet et présentant absolument la forme connue sous le nom de fuseau. Au printemps qui suit la plantation, toutes les branches dont l'insertion fait face au mur sont taillées sur couronne pour faire développer de petites productions fruitières; celles placées au-devant de l'arbre sont taillées aussi de la même manière et dans le même but. Quant aux branches latérales, elles sont toutes placées horizontalement ou légèrement arquées, selon les variétés, et attachées soit sur le treillage, soit sur le mur. Il n'y a pas alors précisément de branches de charpente; les branches latérales ne sont à proprement parler que des rameaux plus ou moins allongés; leur espace varie entre 0m15 et 0m20 seulement, de telle sorte que sur une hauteur de 1m50 à 2m, il peut se trouver de 8 à 10 branches de chaque côté de l'arbre. Tous les dards et les productions fruitières qui existent sont soigneusement conservés.

L'arbre ainsi disposé, les branches inférieures ne sont pas taillées ou sont simplement rognées un peu pour la régularité, ou si leur longueur l'exige; celles au-dessus sont taillées à 6 ou 7 yeux et successivement en montant à 4 ou 5 yeux pour arriver au sommet à ne tailler que sur 4 ou 2 yeux. Le bourgeon terminal, lorsqu'il présente une belle venue et se trouve bien en rapport avec l'ensemble de l'arbre, peut être réduit de moitié de sa longueur; s'il ne présente pas une vigueur relativement belle, il est préférable de le tailler de manière à le réduire des deux tiers de son élongation. Il va de soi qu'il faut favoriser par tous les moyens connus le développement de bourgeons là où il manquerait des branches latérales.

Le travail au printemps et pendant l'été est on ne peut plus simple. Au lieu d'être obligé de pincer successivement tous les bourgeons, comme dans la pratique ordinaire, il suffit, au printemps, de pratiquer

l'ébourgeonnement, s'il est nécessaire, et de pincer seulement ceux des bourgeons qui annoncent trop de vigueur. Il est presque inutile de dire que ce pincement doit se faire d'autant plus sévèrement qu'on approche du sommet de l'arbre. En été, il n'y a presque rien à faire, si ce n'est de surveiller les bourgeons pincés; de visiter ceux qui ne l'ont pas été pour voir s'ils ne réclament pas cette opération, et puis, vers la fin d'août ou le commencement de septembre, de faire le cassement de tous ceux qui ne paraissent pas se disposer à la fructification.

« M. Tassin dit qu'il ne voit pas l'utilité de suivre le système préconisé par M. Lehérard et qu'il est facile de mettre promptement à fruits des arbres greffés sur franc, tout en leur conservant une forme agréable à la vue; il suffit de tailler très-long pendant les premières années et de raccourcir la taille lorsque les arbres fructifient, ce qui arrive dans le cours de la troisième ou de la quatrième année. Cette opinion est partagée par plusieurs de ses collègues, qui approuvent très-vivement cette réfutation. »

Le *Journal de la Société du département de Seine-et-Oise* recommande le mode de *direction du rosier* pratiqué par M. Renaud, qui choisit des églantiers vigoureux qu'il greffe d'espèces de rosiers également vigoureuses; après dix-huit mois de greffe, il met ses sujets à la place qu'il leur destine, et il leur applique désormais la taille des arbres fruitiers, c'est-à-dire des branches charpentières sur lesquelles il fait développer des branches coursonnes destinées à donner des fleurs; M. Renaud conseille de soumettre à cette direction les églantiers dits *Rosa canica*, à fruits longs et à feuilles épaisses et glabres.

« M. Bruet fait remarquer que le système de M. Renaud est précisément celui pratiqué par M. Crétenet, dont les rosiers sont connus de presque tous nos sociétaires et par notre professeur, M. Dubarle, comme pourront bientôt s'en convaincre, par les résultats obtenus au jardin d'expériences de la Société, les personnes que leurs occupations privent de l'avantage de suivre les leçons qui y sont données. »

Le *Journal de l'Agriculture*, recommande pour la destruction des chenilles et autres insectes qui nuisent aux arbres, l'usage de l'*arrosoir-pompe* de M. Bronsvick, d'une simplicité et d'un bon marché réel; l'instrument coûte 7 francs et la pompe donne des jets de 10 mètres.

« Un sociétaire demande s'il ne serait pas possible d'en acheter un
« specimen pour le jardin d'expériences. M. Bruiet fait observer que
« l'acquisition de tous les instruments recommandés entraînerait une
« dépense considérable que la Société ne peut faire. »

Le même journal publie un procédé imaginé par M. Mehay pour conserver et améliorer les feuilles de betteraves en vue de l'alimentation du bétail.

Ce procédé consiste à faire cuire les feuilles dans une eau additionnée d'acide chlorhydrique (500 kilog. de feuilles, 20 hectolitres d'eau et 2 à 3 litres d'acide à 22° Baumé). On porte l'eau à l'ébullition dans la chaudière d'abord, puis on y verse les feuilles; on remet en ébullition durant 40 à 45 minutes, puis on retire les feuilles avec une fourche, on les laisse égoutter et refroidir, puis on les met en silos. La même eau peut servir pour toutes les opérations successives en conservant la même proportion d'acide, jusqu'à ce qu'il se soit formé au fond de la chaudière un dépôt suffisamment épais de terre; on arrête alors l'opération, on décante et on nettoie. Il est important de traiter les feuilles aussitôt après l'arrachage et avant que leurs tissus soient altérés.

Une lettre de M. Jonchet, jardinier-chef de la Société d'horticulture du Gard, insérée dans le même numéro, traite de la *culture de la pensée*; dans le dernier paragraphe, il recommande un moyen beaucoup plus commode que celui qui a été indiqué dernièrement, et qui consistait à envelopper chaque capsule dans un petit sac. Voici, dit M. Jonchet, le résultat de mes expériences de plusieurs années relativement à la cueillette des graines et au diagnostic que la Pensée révèle à l'horticulteur pour l'avertir que sa semence est prête à être recueillie. Au moment de sa parfaite maturité, sa petite gousse carpellaire, au lieu d'être courbée ou dans une attitude d'inclinaison, se dresse sur son pédoncule. Elle reste dans cette position d'avertissement pendant environ un jour; passé ce temps, ses carpelles s'ouvrent, laissent échapper les graines, qui étaient accolées à leur surface interne, et la cueillette en devient impossible. Je visite donc mes plantes une fois toutes les 24 heures; je ramasse celles qui sont dressées, je les porte à sécher dans un appartement ou bien dans une serre ayant les carreaux blanchis pour éviter qu'elles ne sèchent trop vite; je recouvre les gousses d'un linge très-fin pour que, lors de leur dilatation, les graines

restent casées dans l'étendue du tissu. Par ce moyen, je récolte un kilogramme de graines par année.

Dans son numéro du 20 décembre, le *Journal d'agriculture* publie le procédé employé par M. Ajalbert, pour obtenir des branches opposées sur la tige des arbres fruitiers. M. Marin, inventeur du procédé, n'opère ni pincement, ni retranchement d'aucune sorte. Au printemps, lorsque la végétation commence à sortir, il courbe la jeune tige à l'endroit de l'incision d'un œil et à la hauteur où il veut constituer une bifurcation ; il laisse se développer le bourgeon sorti de l'œil, et il les maintient dans une position horizontale exactement opposée à celle donnée à la tige ; lorsque cette double direction est assurée, M. Marin prend un bourgeon placé au-dessous de la bifurcation obtenue, puis après avoir fendu, comme pour une greffe, le point de jonction de la tige et des branches opposées, il y insère le rameau provenant de ce bourgeon, lequel monte droit et forme alors la nouvelle tige de prolongement. Par conséquent, dans la même année, il a ses deux branches opposées charpentières dont la végétation se régularise par leur position même et donne une nouvelle tige de prolongement.

« Un membre demande s'il n'est pas à craindre que cette sorte de greffe par approche ne se voit longtemps, ce qui pourrait nuire à la beauté de l'arbre ; M. Bruxelles dit avoir souvent fait de ces sortes de greffes et que le point de jonction cesse généralement d'être visible la seconde année ; il approuve ainsi que ses collègues le système proposé par M. Ajalbert.

« *La truffe*, tel est le titre d'un ouvrage de M. Chatin, dont M. Guérin-Méneville rend compte dans le *Journal d'agriculture*. M. Bruet ayant appris que M. le docteur Pigeaux devait à une prochaine séance offrir à la Société des glands de chêne truffier et donner quelques explications sur cette culture, remet à cette époque la lecture de la communication qu'il avait l'intention de faire. M. le président Vatin croit que la culture de la truffe a peu de chance de succès dans notre pays ; il se fonde sur ce que celles qui ont été trouvées à Creil il y a quelques années, étaient grises et peu parfumées ; M. Deslandes dit qu'il en a été trouvé chez Mme de la Touche, à Villemétrie, qui étaient très-bonnes et s'éloignaient peu pour la qualité de celles du Périgord. M. Deshais dit que dans les environs d'Estampes, la culture de la truffe donne de bons résultats et que des

« terrains, autrefois sans valeur, se vendent aujourd'hui 5000 fr. l'hectare. Les explications sur cette culture sont ajournées. »

M. Baltet rend compte, dans les annales de la *Société d'horticulture de Troyes*, de l'exposition de Hambourg, et il signale la spécialité des Hambourgeois pour la culture des *fuchsias*, qu'ils taillent à haute tige comme le rosier.

« M. Berry, qui en cultive une collection à Chamant, dit que ce système est très-avantageux et donne beaucoup de fleurs, mais » que la tige du *fuchsia* étant très-cassante, on a souvent à déplorer « la perte des plantes, malgré la précaution que l'on prend de leur « mettre des tuteurs.

Les annales de la Société horticoles de Troyes, publient une note sur la culture du *pissenlit*, de la *chicorée sauvage* et du *cresson de fontaine*.

Pendant l'hiver, dit M. Thévenot, j'avais amassé un tas de composts formés de lits alternatifs d'herbes, de feuilles et de pailles mélangées avec des boues de fossés, provenant elles-mêmes de détritux et de matières organiques décomposées.

Au mois de mars, je transportai ces composts en place, dans des fosses préparées à l'avance, et au fond desquelles j'avais placé un nouveau lit de feuilles sèches. J'ajoutai environ un tiers de terreau et de sable de rivière pour faciliter la désagrégation de mes boues, et je mélangai parfaitement le tout par des bêchages réitérés pendant les dernières gelées. Sur ces terres ainsi préparées, je semai dans les premiers jours de mai une planche de pissenlits et une autre de cresson de fontaine, qui, toutes deux, ne tardèrent pas à se couvrir d'une végétation luxuriante. Pendant les chaleurs de l'été, j'avais soin seulement d'arroser copieusement mon cresson et de l'abriter par des paillassons contre les ardeurs du soleil. Quant à mes pissenlits, après les avoir bien sarclés et éclaircis, je les recouvris d'une nouvelle couche d'environ cinq centimètres de sable de rivière qu'ils eurent bientôt traversés. Je réitérai cette opération au mois d'octobre dernier, afin de donner plus de longueur et de blancheur à mes plantes. Viennent les gelées, et je recouvrirai de feuilles ou de paillassons pour tenir la récolte à ma disposition pendant tout l'hiver.

« M. Cosson fait observer que si le moyen employé par M. Thévenot « pour la culture du pissenlit et de la *chicorée sauvage* est bon, il n'en « est pas de même pour celle du cresson de fontaine, qui doit avoir un « goût fort et peu agréable; il fait remarquer en outre que ce procédé

« demande beaucoup plus de travail et de soins que la culture en fosses,
« il ne peut admettre ce système que pour des pays privés de sources;
« les jardiniers présents à la séance partagent l'avis de M. Cosson. »

Culture du Pommier et du Poirier,

PAR M. P. HENNEQUIN.

Depuis dix ans j'ai planté, avec succès, les arbres à fruits à pépins en œil, c'est-à-dire avec l'écusson. Pour cela, je me suis procuré des pépins de poiriers et de pommiers que je sème en novembre ou décembre, dans des petits sillons de la profondeur de 0,04 à 0,05 cent., espacés entre eux de 0,25 cent. Je recouvre de terre et par-dessus le tout je mets du long fumier que je retire après les gelées. Quand les petits plants sont levés, il faut retirer les mauvaises herbes. A l'automne suivant, je place les jeunes plants en pépinière à la distance de 0,30 cent., car je ne les y laisse qu'un an seulement. Au mois d'août qui suit la plantation, je les écussonne et les mets en place à l'automne. Si les écussons sont repris, il y a avantage à ne pas attendre à l'année suivante.

L'année dernière j'en ai planté qui ont poussé des scions de 1 m. 30 cent.

Je conseille aux amateurs de suivre ma méthode, qui a l'avantage de permettre de choisir soi-même les espèces de fruits et de mettre à profit les leçons du *Bulletin*.

Je traite de même les pêchers que j'écussonne et que je mets en place à l'automne suivant.

« Les avantages indiqués dans cette note par l'auteur ont été constatés par quelques jardiniers qui doutent qu'il soit bon de mettre en place, à l'automne, des arbres écussonnés au mois d'août de la même année; l'assemblée décide que la Commission des visites de jardin demandera à M. Hennequin à examiner ses plantations, afin de faire un rapport sur le procédé qu'il recommande. »

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1869. — PRÉSIDENTIE DE M.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Meunier : *Légumes et Fruits*. — Mention honorable.

2° Par M. Jourdain : *Légumes, Fruits et Fleurs coupées*; — mention honorable.

3° Par M. Busquin : Quatre variétés de *Légumes*; — mention honorable.

4° Par M. Dupont : *Légumes divers*; — mention honorable.

La Section approuve les modifications du Règlement.

Lecture d'une notice de M. Hennequin sur la culture du Poirier.

L'assemblée décide qu'il sera fait des essais de plantation automnale de la pomme de terre.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTE DE M.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. Jourdain : 5 variétés de *Légumes*, 11 variétés de *Fruits, Raisin*; — mention très-honorable.

2° Par M. Busquin : 3 variétés de *Légumes*; — mention honorable.

Section de Précy-sur-Oise.

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTE DE M. GERVAIS.

La Séance est ouverte à 2 heures.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Bienfait-Liaisin : 17 variétés de *Légumes*, 6 variétés de *Pommes de terre*, 5 variétés de fournitures, un *Geranium* de semis, un *Geranium Gloire-de-Précy* et une *Capucine Tom-Pouce*; — mention très-honorable.

2° Par M. Sézille-Désiré : 16 variétés de *Légumes*, 4 variétés de *Poires*, 5 variétés de *Pommes* et *Chasselas* de Fontainebleau; — mention très-honorable.

M. Charpentier a obtenu, pour son apport à la Séance de novembre, une *mention très-honorable*, qui a été omise dans le dernier Bulletin.

Un nouveau Sociétaire est présenté.

Section de Morienvall.

SÉANCE D'INAUGURATION DU LUNDI 20 DÉCEMBRE 1869. — PRÉSIDENTE DE M. DE MARICOURT.

Le lundi 20 décembre, à une heure de l'après-midi, M. de Mari-

court, vice-président de la Société, prend place au bureau, assisté de M. Bruiet, secrétaire de la Section centrale, de M. Bourgeois, secrétaire de la section de Crépy, et de M. Dubarle, professeur de la Société. Après avoir expliqué le but de la réunion, M. le Président donne la parole à M. Bruiet, qui annonce que M. Thirion, secrétaire-général, ne pouvant, pour cause de maladie, s'occuper des affaires de la Société, lui a délégué ses pouvoirs, mais que les nombreux travaux du secrétariat occupant tous les instants dont il pouvait disposer, il a prié M. le docteur Bourgeois de vouloir bien prendre la parole à sa place. Celui-ci commence par expliquer comment s'est opérée la formation de la Société, grâce à l'initiative de MM. de Maricourt et Thirion ; quels ont été les progrès rapides de cette association naissante, et comment le désir de mettre à la portée de tous les bienfaits de l'instruction horticole, a conduit le Bureau central, d'accord avec la Section de Crépy, à former deux nouvelles sections, l'une à Béthizy et l'autre à Morienval. Après cet exposé général, M. le docteur Bourgeois continue en ces termes :

« Ici, Messieurs, nous avons, tant à Morienval qu'à Fresnoy et dans les villages voisins, tous les éléments les plus désirables d'une Société d'amateurs à différents titres et de propriétaires très-désireux de connaître les meilleures méthodes d'horticulture, soit pour en faire leur agrément, soit pour en tirer un profit très-honnête et très-naturel.

« Dans les solssi différents et toujours si riches de votre vallée, avec des expositions si variées, toutes les cultures vous sont possibles, depuis celle du cresson, maintenant très-connue, très-honorée et très-lucrative, jusqu'à celle de la vigne et du noyer aux flancs de vos collines. Déjà votre territoire contribue à approvisionner nos villes et même la capitale de plusieurs variétés de haricots recherchés, de prunes, de cerises, de noix et surtout d'artichauts.

« Nous connaissons plusieurs jardins, à Morienval, de même qu'au château de Gilocourt, où l'arboriculture bien comprise a souvent donné des fruits abondants et délicieux.

« Cette branche de la science horticole, maintenant bien connue et spécialement enseignée par notre professeur, devra trouver parmi vous tous, Messieurs, des disciples zélés dont une étude méthodique aura bientôt fait des praticiens expérimentés.

« Dans quelque temps, les plus étrangers d'entre vous à la taille

des arbres, reconnaîtront après un peu d'étude et de persévérance, que sa pratique ne peut varier, quoi qu'on en dise, avec le nombre des artistes, mais qu'elle est au contraire fondée sur le raisonnement, sur l'observation physiologique et sur l'expérience qu'on ne peut changer avec les systèmes.

« Si l'opération de la taille, surtout en espalier, est une nécessité pour obtenir des fruits abondants et savoureux, c'est là une question de climat qui ne se présente pas dans des pays plus chauds. Nous sommes obligés, pour compenser nos désavantages, de faire concourir les plus fortes doses possibles de chaleur et de sève, à la plus grande production des meilleurs fruits; et pour arriver à ce résultat, nous n'avons qu'à observer les phénomènes naturels, pour les favoriser, absolument comme en médecine nous étudions les phases des maladies et les différents tempéraments, pour aider la nature.

« C'est surtout dans cette vallée que se présente l'occasion d'appliquer ces principes à la culture du noyer, suivant les avis de notre généreux collègue, M. le docteur Pigeaux, qui promet deux récompenses de cent francs chacune, aux deux concurrents de l'Oise qui auront été les premiers à planter ou à faire planter chez eux, cent pieds de noyers greffés, d'espèces à floraison tardive.

« Vous savez, Messieurs, mieux que beaucoup d'autres, que la principale cause de déception dans la culture du noyer, pour ses fruits, c'est la trop grande abondance de la sève qui le rend si tendre à la gelée quand elle vient tardivement, comme nous en avons de fréquents exemples.

« Par l'application de la méthode proposée, vous devez trouver dans les fruits de vos nombreux noyers, plus de profit que dans le bois, même quand il est recherché comme aujourd'hui, pour l'industrie des bois de galoches que l'on exerce dans la contrée.

« Alors on verra cesser l'abattage de ces beaux ornements de vos riants coteaux; on aura reconnu que si les saisons sont souvent inconstantes et plus variables qu'autrefois, l'observation, l'étude et l'art ont trouvé le remède à opposer au mal.

« On reconnaîtra peut-être aussi que si le raisin ne mûrit plus chez nous, même aux meilleures expositions, il ne s'agit non plus que de hâter sa maturité, tant par la greffe et le choix des espèces que par d'autres procédés déjà mis en pratique.

Encouragés par ceux de nos collègues qui ont déjà publié le ré-

sultat de leurs expériences, les habitants de la vallée d'Autonne s'occuperont désormais de cultiver la vigne avec autant et plus de succès que leurs ancêtres. Ils la planteront méthodiquement, aux meilleures expositions et en rayons, au lieu de laisser ses sarments incultes et sans formes, surcharger en parasites des pruniers ou autres arbres dont ils paralysent la végétation, sans donner eux-mêmes de bons fruits. La privation d'air et de soleil et l'absence de toute culture empêchent le raisin de mûrir, et dans les meilleures années il ne peut donner que du verjus qui fait mal juger de toute la vendange.

« Dans vos terres franches et à toutes les expositions, vous pourrez aussi cultiver les pommiers à cidre d'espèces bien choisies qui vous donneront des produits excellents, si vous voulez bien leur accorder les soins que la science nous enseigne au lieu de les planter sans choix et de les abandonner au hasard et aux détériorations. La négligence si générale dans la culture des pommiers est ici le résultat du manque de connaissance en cette matière et ce sont les deux causes dénoncées dans la pratique. Avec des soins raisonnés et persévérants, on obtiendra certainement dans nos contrées, des cidres aussi bons que dans celles qui jouissent à cet égard de la meilleure réputation.

« L'abondance de biens ne nuit jamais, si nous ne pouvons consommer toutes nos richesses, la facilité des transports, en fera jouir les régions qui en sont maintenant privées et qui nous rendront largement le prix de nos services.

« Outre les moyens actuels de communications, plusieurs autres seront encore institués ; tôt ou tard une ligne de fer cotoiera votre vallée pour profiter de son industrie actuelle et de celles qui s'y établiront et qui contribueront elles-mêmes à la prospérité de la ligne. C'est avec ces espérances et cette certitude qu'il faut, dès maintenant préparer les esprits par l'étude, les terrains par les défonces et les sujets par une bonne plantation, pour être en mesure de fournir dans peu d'années aux contrées, mêmes les plus éloignées, les produits qu'elles peuvent nous payer d'autant plus cher qu'elles en sont complètement dépourvues et qu'elles sont enrichies par d'autres industries. — C'est ainsi que dans le courant de cette année, notre professeur était chargé d'acheter pour la Russie, des poires et des pommes à plus d'un franc la pièce et dont il n'a pu trouver la quantité requise.

« Ici la concurrence n'est pas à redouter, on peut en dire autant des fleurs au point de vue de l'agrément. Elles forment l'ornement de notre Société ; Elles sont les bien venues aux séances de chaque mois, elles

donnent tout l'éclat à nos expositions; des récompenses leur sont réservées pour l'ensemble et pour la spécialité de leurs cultures. Nous aimons à les voir au modeste jardin de l'ouvrier ou à la fenêtre des simples ménagères, où elles sont un emblème d'ordre et de bonne tenue dans la maison. Enfin, Messieurs, les fleurs feront le couronnement de l'aperçu qu'il était bon de mettre sous vos yeux en vous invitant à vous réunir en aussi grand nombre que possible, pour contribuer avec nous aux progrès d'une science et d'un art qui sont plus que bien d'autres destinés à produire du bien-être au pays et à chacun en particulier. »

Ces paroles sont accueillies par les applaudissements de l'Assemblée.

M. Bruiet donne ensuite lecture du Règlement nouveau qui sera mis en pratique dès qu'il aura reçu l'approbation de M. le préfet de l'Oise; il donne toutes les explications nécessaires pour en bien faire comprendre l'esprit.

Sur l'invitation de M. le Président, il est procédé à l'élection des membres du Bureau de la Section.

Le relevé des votes exprimés par les vingt sociétaires présents donne le résultat suivant :

Président : M. Geffroy.

Vice-Président : M. Coutard.

Secrétaire : M. Ladague.

Vice-Secrétaire : M. Carandas.

Trésorier : M. Lesage.

Délégué : M. Pluche.

M. Robiche, maire de Morienvall, est, par acclamation, nommé président d'honneur, ainsi que M. Damainville, que M. Bourgeois a présenté sans lui en avoir parlé, mais dont il garantit le consentement.

M. de Maricourt invite les membres du Bureau à prendre possession de leurs sièges.

L'assemblée décide que les séances auront lieu à midi, le lundi suivant le troisième dimanche de chaque mois, ainsi que le propose le Bureau central; mais que le Conseil d'administration sera invité à étudier le moyen de faire les réunions à Morienvall un jeudi, dès que le chemin de fer de Senlis à Crépy sera livré à la circulation.

La séance est levée à quatre heures et est suivie d'une leçon donnée dans le jardin de Mme Lagache, par M. Dubarle, qui démontre la plantation et la taille du rosier.

TABLE

Avertissement	1
Procès-verbal de la séance du 9 Janvier 1870.	2
Membres admis dans la séance du 9 Janvier 1870	6
Résumé des publications reçues pendant le mois de novembre 1869	6
Résumé des publications reçues pendant le mois de décembre 1869	8
Culture du Poirier et du Pommier, par M. Hennequin.	15
Section de Pont.—Séance du 28 Novembre 1869.	15
Séance du 26 Décembre 1869	16
Section de Précy-sur-Oise. — Séance du 9 Décembre 1869.	16
Section de Morienvall. — Séance d'inauguration du lundi 20 décembre 1870	16

Ordre du jour de la séance du 6 Février

1870.

- A 1 h., réunion dans les Comités. — Examen des objets déposés sur le bureau.
- A 2 h., réunion générale.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 9 Janvier.
- Admission de membres nouveaux.
- Dépouillement de la correspondance.
- Fixation de l'époque de l'Exposition annuelle.
- Communication des décisions du Comité consultatif.
- Distribution des récompenses pour apports en séance.
- Rapports des Comités sur les objets présentés.
- Propositions et communications.
-

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER 1870.

TAILLE DU POIRIER ET DU POMMIER. — PLANTATION DE LA VIGNE.

- Jeudi 5 :* Leçon à Plailly, à 9 heures du matin.
Séance à Ermenonville, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 6 :* LEÇON A SENLIS, A 10 HEURES DU MATIN, DANS LE
JARDIN DE LA SOCIÉTÉ. — SÉANCE A 2 HEURES
DE L'APRÈS-MIDI.
- Mercredi 9 :* Leçon à Boran, à 10 heures du matin.
Séance à Chambly, à 2 heures de l'après-midi.
— Leçon après la séance.
- Jeudi 10 :* Leçon à Nogent-les-Vierges, à 9 h. du matin.
Séance à Précý, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 13 :* Séance à Baron, à 8 h. du matin. — Leçon
après la séance.
Séance à Nanteuil, à 2 heures de l'après-midi.
— Leçon après la séance.
- Lundi 14 :* Leçon à Betz, à 9 h. du matin.
Séance à Thury-en-Valois, à 2 h. de l'après-
midi. — Leçon après la séance.
- Jeudi 17 :* Leçon à Saintines, à 10 h. du matin.
Séance à Béthisy, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 20 :* Leçon à Auger-St-Vincent, à 9 h. du matin.
Leçon à Crépy, à midi. — Séance après la leçon.
- Lundi 21 :* Leçon à Fresnoy-la-Rivière, à 9 h. du matin.
Séance à Morienval, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon à midi avant la séance.
- Jeudi 24 :* Leçon à Coye, à 10 h. du matin.
Séance à Chantilly, à 2 h. de l'après-midi. —
Leçon après la séance.
- Dimanche 27 :* Leçon à Fleurines, à 9 heures du matin.
Séance à Pont-Ste-Maxence, à 2 h. de l'après-
midi. — Leçon après la séance.